

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 mai 2022

Le Centre dit oui à une vraie sortie des énergies fossiles, soutient la classe moyenne en permettant l'ouverture des crèches pendant la période estivale et soutient les artisans et les commerçants

Oui à une VRAIE sortie des énergies fossiles

Lors de la séance du Conseil municipal des 17 et 18 mai 2022, le Centre - Ville de Genève a demandé l'urgence sur la motion M-1685 du groupe du Centre « pour une VRAIE sortie des énergies fossiles ! ».

Dans un propos d'introduction, Alain de Kalbermatten, chef de groupe, a soutenu le remplacement de l'entier des installations de la Ville de Genève fonctionnant à énergie fossiles intégralement par des pompes à chaleurs (« PACs »), en déplorant ce qui suit : « *En remplaçant le mazout par une autre énergie fossile, la Ville perd dix ans* ».

Dans ce cadre, en se référant à l'objectif d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 60% en 2030, il a invité le Conseil administratif, notamment la Maire de Genève, apte à soumettre au plénum l'adhésion au Traité de non-prolifération des énergies fossiles mais à refuser à soutenir un objet avec pour but de faire remplacer les énergies fossiles par des PACs, à se montrer exemplaire en la matière et ne pas se contenter de faire les choses a minima, en rappelant au passage que le fait de passer du mazout au gaz, plan actuellement prévu par la Ville de Genève, consisterait en un (petit) gain d'efficacité énergétique de 25%, au lieu des 100% que l'on pourrait obtenir avec uniquement des PACs.

Son propos a été suivi avec enthousiasme par l'unanimité du plénum, qui a renvoyé l'objet pour traitement au Conseil administratif.

Pour une ouverture des crèches en période estivale

Le Centre a également voté en faveur de la motion M-1463 intitulée « Fermeture des crèches en été : pour une permanence estivale », dont la première signataire était notre Magistrat, Marie Barbey-Chappuis.

Anne Carron, conseillère municipale, tout en rappelant la genèse de ce projet et le bien-fondé de ce dernier, a souligné, pendant son intervention, que ce projet apporterait un bain de fraîcheur à de nombreuses familles. Il permettrait en effet aux familles de la classe moyenne, dont les deux parents travaillent tous deux à 100%, voire a minima à taux élevé, et qui n'ont pas forcément la possibilité de partir en vacances pendant la période estivale ou d'être au bénéfice de solutions de garde de rechange (crèches privées ou famille notamment), de pouvoir bénéficier de l'accueil des crèches publiques de la Ville de Genève. Celles-

ci sont en l'état fermées durant trois à quatre semaines pendant la période estivale, ce alors même que d'autres Villes du canton, telles que Carouge, prévoient d'ores et déjà une telle solution de permanence bienvenue.

Le plénum, comprenant les vrais enjeux de cette motion et les soucis qui occupent au quotidien la classe moyenne, a accepté à l'unanimité la motion du Centre.

Grâce à un amendement de CHF 200'000 initié par le Centre dans le cadre du Budget 2022 et repris à son compte par le Conseil administratif, le projet-pilote de permanence sera mis en œuvre l'été prochain.

Pour un soutien concret aux artisans et aux commerçants

Le Centre a, enfin, adhéré à une motion déposée par Alia Chaker Mangeat, conseillère municipale, intitulée « Soutenons nos commerçants et nos artisans en ville de Genève », qui a pour but d'apporter un soutien aux artisans et commerçants, soutien concrétisé par la mise à disposition deux jours par an de l'espace public pour la vente de leurs marchandises de même et par la promotion et mise en avant de cet événement.

Contacts :

Alain de Kalbermatten, chef de groupe
079 457 27 85

Anne Carron, conseillère municipale
078 863 86 53

Alia Chaker Mangeat, conseillère municipale
079 504 59 40

Alexia Criado, assistante parlementaire
076 693 51 03